

## **SEANCE DU 04 MAI 2018**

L'an deux mil dix-huit et le quatre mai à 18 heures 30, le Conseil Municipal de Reviers, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Daniel GUERIN, Maire.

**Présents** : Daniel GUERIN, Jacques BOURDEL, Jean-Jacques DERAINE, Marie HUYGHE-BOULET, Michel HODIERNE, Dominique BOUGLE, Arnaud DOLLEY, Laurence FRAS.

**Absents** : Cendrine TANQUERAY, Odile CHAZEL, Christophe MOSQUERON

**Absents excusés** : Marc PRIOULT, Danine LASTELLE, Corine BISSON, Alain LEBAS

Pouvoirs : Danine Lastelle à Marie Huyghe boulet et Marc Prioult à Dominique Bouglé

Secrétaire de séance : Marie HUYGHE-BOULET

Daniel GUERIN relit le compte rendu du précédent conseil afin de le soumettre au conseil municipal.

Le conseil municipal approuve le compte rendu.

L'ordre du jour est abordé comme suit.

### **1) ATTRIBUTION DU MARCHE TRAVAUX POUR LE REAMENAGEMENT DE LA RUE DU BOUT DE BANVILLE**

Il s'agit de la partie située entre la maison dite « la gare » et la maison d'Armand Lemoine.

Il est précisé que les chicanes ne sont pas incluses dans le marché.

De l'ouverture des plis réalisée dans l'après-midi de ce jour, il résulte que le mieux disant est revient à l'entreprise Letellier pour un montant des travaux s'élevant à 114 955 € HT.

Après étude des différentes propositions, le conseil, à l'unanimité des présents, attribue ce marché à l'entreprise Letellier.

### **2) INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

Madame Bisson présente le devis des festivités pour la fête des voisins du 16 juin prochain et Madame Fras fait part de la proposition de la chorale de Douvres de se produire dans l'église de Reviers au mois d'octobre ; à charge pour la commune de Reviers de servir au 60 choristes un « en-cas » après le spectacle. Acceptation de ces deux propositions.